

Accompagnement personnalisé et préparation à l'enseignement supérieur

Objectifs : améliorer la préparation des élèves de 1^{ère} et de Terminale à l'enseignement supérieur :

- En leur donnant des clés concernant les attendus dans le Supérieur ;
- En renforçant certaines compétences ;
- En élevant le niveau de connaissances.

Leviers : mobiliser l'accompagnement personnalisé. Dans le cadre de la réforme du LEGT, les élèves peuvent disposer d'heures d'accompagnement personnalisé en classe de 1^{ère} et de Terminale.

- En plus des heures traditionnellement affectées aux élèves rencontrant des difficultés sur telle ou telle compétence, il semblerait opportun de **travailler sur la liaison avec l'enseignement supérieur** pour améliorer les chances de réussite des élèves.
- Ce dispositif permettrait aussi de renforcer l'ambition des élèves des **séries technologiques** et d'augmenter leur chance de réussite dans le supérieur ce qui favoriserait l'accrochage scolaire.

Cette liaison pourrait concerner différents publics d'élèves :

- Elèves intéressés par une CPGE. Des expérimentations existent déjà dans certains établissements de l'académie.
- Elèves de séries technologiques intéressés par un IUT.
- Elèves de séries technologiques intéressés par un BTS.

Contenus :

- Des contenus pédagogiques pour élever le niveau des élèves inscrits dans ces dispositifs afin de mieux répondre aux attentes des établissements d'enseignement supérieur en ce qui concerne des compétences de base, notamment sur le plan rédactionnel et calculatoire ;
- Des formats permettant de préparer les élèves aux spécificités du travail dans le Supérieur, en lien avec les enseignants des établissements concernés. Ainsi il sera utile, pour les BTS mais aussi pour d'autres formations, d'établir un état des attentes des professeurs.

Modalités :

- Définir les moyens nécessaires en amont, lors de l'établissement de la Dotation globale, afin de pouvoir financer ces dispositifs qui ont toute leur place dans le cadre de la réforme du lycée.
- Définir des plages communes d'emploi du temps, pour ces dispositifs, afin de mobiliser tous les élèves susceptibles d'être intéressés.

Cet accompagnement personnalisé peut être assuré par un enseignant intervenant aussi dans le Supérieur (notamment en BTS), ce qui favorisera la liaison secondaire/supérieur.